

# **INFORMATION DE PRÉSENCE POUR LES VISITEURS DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE HALLE-SUR-SAALE**

Cette fiche de renseignements doit être remplie par toutes les personnes avant leur visite de l'administration municipale de la ville de Halle-sur-Saale. Elle sera transmise à l'autorité de la santé publique afin de pouvoir vous joindre dans le cas d'une éventuelle transmission. Veuillez nous aider à assurer la santé et la sécurité de toutes les personnes dans la zone urbaine de Halle-sur-Saale.

Le service administratif où vous allez : .....

La personne que vous souhaitez voir : .....

Vos nom et prénom : .....

Votre adresse : .....

Votre numéro de téléphone : .....

Par la présente, je confirme que les informations figurant ci-dessus sont véridiques et correctes. Je suis conscient(e) du fait que de fausses informations peuvent avoir des conséquences considérables sur la situation de la santé publique.

Date, signature .....

## **Note d'information sur la protection de la vie privée :**

### **1. Nom et coordonnées du responsable**

La ville de Halle-sur-Saale, représentée par le maire, point de contact central par l'intermédiaire du centre de services pour l'engagement citoyen (DLZ Bürgerengagement) situé am Marktplatz 1, D-06100 Halle et joignable au +49(0)345 22 10, traite vos données à caractère personnel dans le domaine de la santé uniquement sur demande de l'autorité sanitaire.

### **2. Buts et bases juridiques du traitement**

Les données à caractère personnel sont collectées sur la base de la Huitième Ordonnance relative aux mesures visant à enrayer la propagation du nouveau coronavirus SARS-CoV-2 en Saxe-Anhalt (Huitième SARS-CoV-2-Eindämmungsverordnung – 8. SARS-CoV-2-EindV) § 1 dans le but des enquêtes au stade de l'infection aiguë dans chaque cas individuel en rapport avec le virus SARS-CoV-2 et traitées conformément au § 28 de la loi allemande relative à la protection contre les infections (Infektionsschutzgesetz – IfSG).

Conformément au § 2 al. 6 de la Huitième Ordonnance relative aux mesures visant à enrayer la propagation du nouveau coronavirus SARS-CoV-2 en Saxe-Anhalt (Huitième SARS-CoV-2-Eindämmungsverordnung – 8. SARS-CoV-2-EindV), les données suivantes sont collectées : nom de famille et prénom, adresse complète et numéro de téléphone.

### **3. Destinataires ou catégories de destinataires**

Pour accomplir cette tâche, vos données peuvent être transmises uniquement au domaine de la santé.

Nous ne procédons à aucun transfert à un pays tiers.

Par ailleurs, vos données sont transmises seulement dans le cas où il existe une obligation juridique ou si vous avez donné votre accord.

### **4. Durée d'enregistrement**

Les données doivent être conservées par l'administration municipale pendant une durée de quatre semaines et remise au service spécialisé de la santé compétent sur demande de manière complète ; ces données doivent être supprimées deux mois après au plus tard conformément au § 2 al. 6 de la Huitième Ordonnance relative aux mesures visant à enrayer la propagation du nouveau coronavirus SARS-CoV-2 en Saxe-Anhalt (Huitième SARS-CoV-2-Eindämmungsverordnung – 8. SARS-CoV-2-EindV).

### **5. Droits des personnes concernées**

Vous avez le droit à l'information concernant vos données à caractère personnel qui sont enregistrées chez nous (art. 15 du RGPD) ainsi qu'à la rectification (art. 16 du RGPD) ou à la suppression et/ou à la limitation du traitement (art. 17, 18 du RGPD). En outre, il existe un droit d'opposition (art. 21 du RGPD) au traitement dans la mesure où il ne sert pas uniquement à accomplir la tâche ainsi qu'un droit de transférabilité (art. 20 du RGPD) des données que vous mettez à disposition.

Dans le cas où vous faites valoir vos droits susmentionnés, la ville de Halle-sur-Saale vérifie si les conditions légales sont remplies.

Par ailleurs, il existe un droit de recours auprès du délégué régional à la protection des données de la Saxe-Anhalt, Leiterstraße 9, D-39104 Magdebourg, tél : +49(0)391 81803-0, e-mail : [poststelle@lfd.sachsen-anhalt.de](mailto:poststelle@lfd.sachsen-anhalt.de), site internet : [www.datenschutz.sachsen-anhalt.de](http://www.datenschutz.sachsen-anhalt.de).

### **6. Obligation de fournir des données**

Vous êtes tenu(e) de mettre à disposition les données sur la base de la Huitième Ordonnance relative aux mesures visant à enrayer la propagation du nouveau coronavirus SARS-CoV-2 en Saxe-Anhalt ainsi que conformément au § 28 de la loi allemande relative à la protection contre les infections, à l'art. 9 al. 1 let. b du RGPD et au § 26 al. 3 p. 1 de la loi fédérale allemande relative à la protection des données (Bundesdatenschutzgesetz – BDSG).

Vous obtiendrez de plus amples informations relatives à la protection des données auprès de notre délégué à la protection des données, Marktplatz 1, D-06100 Halle-sur-Saale, tél : +49(0)345 221 4698, e-mail : [datenschutz@halle.de](mailto:datenschutz@halle.de), que vous pouvez contacter pour toutes questions.